

2 Politique

Présidentielle 2016/Crise post-électorale

Mobilisation de la communauté nationale et internationale

O. N.

Libreville/Gabon

L'ELECTION présidentielle du 27 août dernier aura été suivie de bout en bout à travers le monde. Aussi bien dans la phase de la pré-campagne, pendant la campagne, le jour du scrutin proprement dit, que dans la période post-électorale toujours en cours. A en juger par la pléthore des médias na-

tionaux et internationaux mobilisés pour sa couverture. Tout comme le nombre élevé d'observateurs ayant suivi cette échéance.

Malheureusement, en dépit de toute cette forte concentration, le Gabon a connu des moments d'intense violence, des jours durant, après l'annonce des résultats par le ministre de l'Intérieur, Pacôme Moubelet Boubeya, à la suite du travail effectué par la Commission électro-



Photo : FMM

Le président de la Conférence épiscopale du Gabon, Mgr Mathieu Madega. Photo de droite : La secrétaire générale de l'OIF, Mme Michaëlle Jean.

et permanente (Cénap). A ce jour, le calme revient petit à petit à Libreville et un peu partout à l'inté-



Photo : DR

rieur du pays, mais nombre d'observateurs s'accordent pour reconnaître que celui-ci reste précaire. Et pour cause, tant que les résultats définitifs ne seront pas proclamés par la Cour constitutionnelle, la sérénité et la quiétude auront du mal à gagner les esprits des Gabonais.

C'est donc fort de cela que la communauté nationale et internationale multiplie des initiatives et autres appels au "calme, à la retenue, à la sagesse". Demandant également que

la voie du droit soit privilégiée au détriment de celle de la violence pouvant entraîner une instabilité qui pourrait avoir des répercussions dans la sous-région. Dans cette catégorie, on note les sorties entre autres du gouvernement par le biais du ministère des Affaires étrangères, de la Conférence épiscopale du Gabon (CEG), de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de l'Organisation des Nations unies (Onu). Lire par ailleurs.

L'Onu suit toujours l'évolution de la crise post-électorale

Dans un communiqué de presse récemment publié, le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), revient sur la déclaration de M. Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations unies (Onu) chargé des Affaires politiques, relative à la crise post-électorale au Gabon. Voici l'intégralité dudit communiqué.

L'ONU travaille avec toutes les parties prenantes au Gabon, y compris les partis politiques, la société ci-

vile ainsi que les organisations régionales et internationales pour aider le pays à trouver une issue pacifique à la crise politique provoquée par la présidentielle du 27 août. Dans un communiqué de presse publié le 9 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a salué la décision prise par le chef de l'opposition, M. Jean Ping (qui conteste les résultats de ce scrutin) de déposer un recours contentieux devant la Cour constitutionnelle. M. Bathily, qui est basé à Libreville (capitale gabonaise) en tant que Chef du Bu-

reau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), avait exhorté les parties à régler tout différend par des moyens légaux.

Faisant écho de la déclaration de M. Bathily, le Secrétaire adjoint de l'Onu chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, souligne qu'il est impératif que les acteurs concernés prennent des dispositions nécessaires pour maintenir le calme dans le pays. «Le recours à la Cour constitutionnelle est un développement important pour surmonter la crise», a indiqué M. Feltman à «Politically Speaking», la News-

letter du Département des Affaires politiques des Nations unies. «Le processus constitutionnel doit être crédible - et doit être reconnu par tous comme crédible - afin d'être efficace», a-t-il poursuivi.

Rappelant qu'il est en contact permanent avec M. Bathily, le Secrétaire adjoint de l'Onu chargé des Affaires politiques a déclaré que les Nations unies continueront à suivre la situation en cours avec attention. Il a ajouté que l'Onu travaillera avec l'Union africaine pour aider les parties dans leurs efforts en vue d'un règlement rapide de la crise post-électorale, y compris par

le déploiement éventuel d'une mission conjointe de haut niveau et la mise en œuvre des mesures de renforcement de la confiance.

M. Feltman, qui était à Libreville en juillet dernier pour l'inauguration du nouveau siège de l'UNOCA, a rappelé «les contributions cruciales du Gabon à la paix et à la stabilité régionale». Il a précisé : «La paix et la stabilité doivent être assurées à la maison d'abord, et je crois que les Gabonais peuvent le faire. Nous sommes ici pour aider le Gabon à relever ce défi».

Le message de la Conférence épiscopale du Gabon

Chers filles et fils de Dieu, Femmes et Hommes de bonne volonté

«Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis !» (Ps 132, 1).

Le 02 de ce mois, il y a une semaine, au nom de la Conférence épiscopale du Gabon, l'Archevêque de Libreville donnait un message qui — rappelant d'abord ceux adressés «dans le but d'aider à prévenir les crises post-électorales avec les débordements regrettables que nous connaissons aujourd'hui» — demandait «à toutes les forces vives de la Nation... à se ressaisir pour une sortie imminente de la crise» (n.1). Malheureusement ce message, comme beaucoup d'autres avant, n'a pas été écouté et traduit dans les comportements concrets.

Au contraire, nous observons une regrettable escalade de la violence verbale et physique. Cette attitude ne facilite pas le dialogue pour la paix.

«Nous rappelons que l'élection présidentielle du 27 août 2016 vaudra au Gabon son sérieux, sa crédibilité et sa respectabilité au niveau national et international.» (n.2)

En même temps, nous disions que le manque de vérité dans le jeu démocratique et le non-respect des droits de l'Homme, ont servi de terreau aux crises politiques. Et en citant le Pape Benoît XVI : «Le non-respect de la Constitution nationale, de la loi ou du verdict des urnes, là où les élections ont été libres, équitables et transparentes, manifesterait une défaillance grave dans la gouvernance et signifierait un manque de compétence dans la gestion de la chose publique.» (Africæ

Munus, 81, ivi).

«La situation post-électorale actuelle plonge une fois de plus notre pays dans une crise aiguë et multiforme. Cette crise a un impact négatif sur la société, et ses manifestations sont désastreuses, créant un malaise généralisé.» (n.3).

Forts de tout cela, nous venons encore faire appel au bon sens, au patriotisme, au réalisme face à la vérité des faits, au sens de responsabilité de tous et de chacun, devant Dieu, devant le peuple, devant la conscience de chacun, et devant le monde entier qui nous regarde avec attention.

C'est pourquoi nous lançons un vibrant appel à tous les Gabonais et Gabonaises, à la société civile, et particulièrement aux responsables politiques du Pouvoir et de l'Opposition, aux membres de la CENAP,

au ministère de l'Intérieur, à la Cour constitutionnelle, ainsi qu'aux Forces de Défense et de Sécurité, de mettre tout en œuvre pour que la vérité issue des urnes, et objectivement vérifiable, soit respectée par tous et chacun.

On évitera ainsi tout ce qui peut entraîner davantage de violence avec perte de vies humaines et destruction des biens privés et publics. Sans ce respect, à quoi servirait-il d'organiser des élections et d'y participer?

C'est ce cri de «justice et de paix, d'amour et de vérité» (Cf. Ps 84,11) : fondements de la réconciliation et de l'unité nationale, que lance, une fois encore avec force, insistance et confiance, l'Eglise catholique au Gabon, à la face de la Nation et du monde entier.

A nouveau, «Nous exhortons tous les chrétiens et tous les croyants à la

prière, pour que notre pays retrouve la paix et la sérénité.» (n.12).

«Dieu qui est notre force dans la faiblesse et notre consolation dans la misère, relève l'espérance de notre pays, le Gabon : qu'il sorte grandi des ses épreuves, et reprenne souffle en ton amour.» (Cf. Missel Romain). Que Dieu tout-puissant et plein d'amour bénisse le Gabon et ses habitants : qu'il fasse habiter en vos cœurs la sagesse, qu'Il dispose vos jours dans sa paix et vous accorde les bienfaits de sa bénédiction qui mène au salut. Amen.

Mgr Basile MVE ENGONE, Archevêque Métropolitain de Libreville

Mgr Mathieu MADEGA LÉBOUAKÉHAN, Evêque de Mouila, Président de la Conférence épiscopale (C.E.G.)

Communiqué de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

LA Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, estime que l'examen par la Cour constitutionnelle du contentieux électoral relatif à l'élection présidentielle du 27 août 2016 constitue une étape cruciale et décisive sur le chemin du règlement de la crise post-électorale au Gabon.

«Le dépôt du recours à la

Cour constitutionnelle est un pas dans la bonne direction. Instituée comme la plus haute juridiction en matière constitutionnelle, elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics et notamment l'arbitre des élections politiques. Les principes directeurs de la Cour constitutionnelle prévoient l'assurance d'un traitement

équitable, impartial et transparent ainsi que le respect de l'intégrité du vote des citoyennes et des citoyens », a déclaré la Secrétaire générale.

C'est sur la foi de ces principes fondamentaux et de l'Etat de droit que la Francophonie est déterminée à poursuivre son appui au processus électoral et son accompagnement

aux institutions gabonaises, rappelle Michaëlle Jean.

«Nous continuerons de soutenir toutes les actions susceptibles de préserver la stabilité, le dialogue et la concorde nationale au Gabon».

C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'intervient l'Envoyé spécial Monsieur Ahmedou Ould Abdallah que la Secrétaire générale a dépêché à Libreville où il bénéficie du

plein appui de l'équipe du Bureau de l'Organisation internationale de la Francophonie en Afrique centrale. «La présence de M. Ahmedou Ould Abdallah, diplomate et médiateur de longue expérience, aux côtés de nos partenaires internationaux, en particulier du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Smaïl Chergui, et du Représentant

spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, vise à contribuer à assurer une issue sereine et apaisée au processus électoral en cours au Gabon. Je salue cette action commune qui est l'expression de la solidarité agissante de la communauté internationale en faveur du peuple gabonais», a conclu la Secrétaire générale.

Communiqué du ministère des Affaires étrangères

LA phase contentieuse du processus électoral s'est ouverte avec le recours introduit vendredi 9 septembre 2016 par le candidat Jean Ping auprès de la Cour constitutionnelle.

Le ministère des Affaires étrangères prend acte de cette évolution positive compatible avec la position

toujours rappelée par le gouvernement et qui répond aux appels incessants formulés par la communauté internationale sur le sujet. Il se félicite des efforts déployés par celle-ci en vue d'un règlement pacifique des contestations électorales par les voies du droit.

Le ministère des Affaires étrangères tient toutefois à exprimer son étonnement face aux injonctions formulées par certains acteurs internationaux et partenaires bilatéraux à l'endroit de la haute juridiction gabonaise. Il entend rassurer les acteurs de la communauté internationale

quant à l'indépendance dont la Cour constitutionnelle a toujours fait montre, à la probité de ses membres et à sa capacité à accomplir sa mission - comme elle l'a toujours fait - dans la transparence et à l'abri de toute pression politique ou diplomatique.

Le ministère des Affaires

étrangères encourage la communauté internationale à continuer à œuvrer auprès des parties prenantes pour que cette phase contentieuse du processus électoral soit l'occasion de témoigner, une fois de plus, de leur engagement à aider à la préservation de l'Etat de droit, de la

démocratie et de la paix au Gabon.

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale
M. Emmanuel ISSOZE NGONDET